

Lieutenant de police

Par **Sev3nz**, le **10/06/2014** à **12:03**

Bonjour à tous,

Me voilà titulaire d'un Master 1 (que ça va vite), et pourtant, toujours les mêmes interrogations qu'un pauvre bachelier en mal d'orientation.

J'ai depuis le début de mes études de droit toujours hésité entre deux voies : l'avocature, ou la police/gendarmerie.

J'ai effectué un stage chez un avocat (au pénal), qui m'a vraiment plu, mais des interrogations subsistent, et le métier de "lieutenant de police", qui me plaît a priori depuis toujours, me semble toujours aussi flou et laisse planer les doutes... Quelqu'un qui connaîtrait, exercerait, etc. ce métier pourrait-il m'éclairer ? Me dire ce qu'il en pense personnellement, les avantages, inconvénients, etc. Peut-être le choix d'une voie plutôt que l'autre me serait alors plus facile.

Pour résumer ce que je pense de ces deux métiers, le métier d'avocat m'attire pour son indépendance, le fait de se rendre utile et d'aider les gens, mais me fait peur quant à la galère que connaissent beaucoup d'avocat (horaires, charge de travail, revenus, etc.), et surtout, quant au "trop juridique", qui me touche beaucoup durant mes études de droit, et me lasse bien souvent. On en arrive alors aux métiers de la police (je parle ici du grade d'officier notamment), qui m'attire par ce même côté utile, par son côté humain, concret, physique (je suis très sportif et j'ai besoin de bouger), et par la recherche de la vérité, la défense de la justice et des personnes, etc. Seules véritables craintes : le salaire (pas mirobolant je crois), et surtout, la présence de hiérarchie qui m'est assez déplaisante d'extérieur...

Voilà, je pourrais disserter longtemps sur le sujet, mais je suis surtout là pour recueillir l'avis de personnes qui en savent plus que moi sur ces métiers, et surtout sur le métier de lieutenant de police (ou assimilé).

Merci d'avance.

Par **Sev3nz**, le **15/06/2014** à **17:28**

Je me permets de up, ça me ferait vraiment plaisir que quiconque se sentant concernée accepte de m'éclairer un peu ;)

Par **Pryde**, le **20/07/2014** à **02:05**

...Je me permets de Up, ça m'intéresse aussi.

Désolée pour la fausse joie.

Par **Dragon**, le **20/07/2014** à **04:20**

bonsoir,

Pour s'engager dans la police/gendarmerie et notamment pour devenir lieutenant ou commissaire il faut se diriger de préférence dans le droit privé/pénal ; ces deux professions nécessitent de réussir un concours (le plus dur étant celui de commissaire).

A part ça, je ne peux pas vraiment vous aider car n'étant pas intéressé par ce domaine, je ne m'y suis pas penché.

Mais je trouve ça étrange que vous n'ayez pas eu l'idée de rechercher des informations sur internet car je suis persuadé que toutes vos questions pourront trouver des réponses en cherchant un peu..

Par **Pryde**, le **20/07/2014** à **14:32**

Personnellement j'ai été m'informer sur les sites de l'armée de terre, de l'air, sur l'école de saint-cyr, sur plusieurs forums.

Le problème est que rares sont les étudiants qui sortent d'une école de droit pour accéder à ces postes, donc il n'y a pas grand monde pour en parler.

Beaucoup de lieutenants et d'officiers en général ont une formation type maths supp', scientifique, etc.

Il y a un gros manque d'information sur la question, et les explications données sont très floues.

Ne t'inquiètes pas, Dragon, on a pensé à rechercher les informations avant... Cela dit tu n'es pas obligé de répondre aux questions si c'est pour nous donner des généralités et conclure en disant d'aller voir ailleurs.

(ce n'est pas méchant, cependant lorsqu'on pose une question ici on s'attend à avoir des réponses de personnes qui s'intéressent au domaine un minimum... je ne me vois pas personnellement aller répondre à des sujets concernant le droit des affaires par exemple...)

Par **Dragon**, le **20/07/2014** à **16:25**

Dans ce cas, pose tes questions en fonction de ce que tu recherches précisément. ;)

J'estime qu'une aide, quelle qu'elle soit, est une aide qui peut être utile à n'importe qui et pas seulement à la personne qui pose la question.

Par **Pryde**, le **20/07/2014** à **16:26**

Bien sûr qu'une aide est utile, c'est vrai, et je te remercie;
mais...
nous dire qu'on n'a pas suffisamment cherché sur le net?